

risques liés à l'usage de drogues injectables. Par ailleurs, et en matière de prévention, le Maroc a ciblé ses actions vers l'appui de la société civile et le renforcement des compétences des acteurs communautaires pour la mise en œuvre de programmes de prévention ciblant les enfants et les personnes vulnérables. Actuellement, il devient impératif de réviser les interventions terrain qui après dix ans de mise en œuvre ont atteint leurs limites et devraient être mises à jour selon l'évolution de la file active des usagers de drogues injectables dont une grande partie sont sous méthadone ou en attente de l'être.

Le nouveau plan stratégique de prévention et de PEC des TA 2023-2030, tiendra compte de l'analyse et l'évaluation du plan stratégique en cours (2018-2022) et de tous les aspects du contexte national actuel. Le nouveau plan intégrera les nouvelles recommandations des Nations Unies dans le domaine, notamment celles de l'OMS, de l'ONUSIDA et de l'UNODC ainsi que les leçons apprises au niveau national pendant la période de mise en œuvre. Il vise la mise en œuvre d'interventions spécifiques aptes à mieux cibler les diverses populations à risque et à assurer une détection précoce des troubles additifs et une prise en charge globale et continue basée sur les principes d'efficacité et d'efficience.

C'est dans cette perspective que le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, avec l'appui du Fonds mondial, de l'ONUSIDA et de l'OMS prévoit le recrutement d'un consultant international pour assister la Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies (le Service de la Santé Mentale et des Maladies Dégénératives/Programme National de prévention et de PEC des Addictions, Unité de Gestion du Programme d'appui du Fonds mondial, Programme national de lutte contre le VIH/VHC) pour l'évaluation du plan 2018-2022 et l'élaboration du nouveau plan stratégique de prévention et de PEC des TA et qui couvrira la période 2023-2030. Ce plan est mené en même temps que la revue du plan stratégique national de lutte contre le VIH.

II. OBJECTIF ET PRINCIPALES ETAPES

1. Objectif :

Evaluer le PSNPPTA 2018-2022 et élaborer un nouveau plan, adapté au contexte, tenant compte de l'évaluation des interventions existantes, et intégrant les recommandations internationales.

2. Etapes :

- Conduite une évaluation du plan stratégique national de prévention et de PEC des TA 2018-2022.
- Définition de la vision et des orientations stratégiques pour la période 2023-2030 avec les interventions phares à mettre en place.
- Organisation d'un atelier national de consensus sur les mesures, domaines prioritaires d'actions et populations cibles du nouveau plan stratégique national 2023-2030.

- Elaboration du document du nouveau plan intégrant le cadre logique.
- Identification des indicateurs de suivi et d'évaluation du plan.
- Organisation d'un atelier d'adoption du plan.
- Lancement du plan et signature des conventions éventuelles de partenariats.

III. MISSION DU CONSULTANT

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec la Direction de l'Epidémiologie et de lutte contre les Maladies (DELM) et le Comité de pilotage du projet.

Les partenaires du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, impliqués dans la prévention et de la PEC des addictions, seront contactés lors de la préparation de l'analyse de la situation, et qui sont :

- La Fondation Mohammed V pour la Solidarité
- Le Conseil National des Droits de l'Homme
- L'Observatoire National des Drogues et Addictions
- La Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus
- Le Ministère de la Justice
- Le Ministère Public
- La Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion
- Les présidents/es des Organisations Thématiques signataires de conventions pour la mise en place des programmes d'appui psycho social et de réduction des risques
- Le Centre de référence pour la prévention, le traitement et la recherche en addictologie, Ar-Razi de Salé
- Les Directions centrales du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale et services spécifiques concernés par la problématique de l'usage des drogues et des addictions à la DELM, DHSA, DRH, DRC, DMP, DA, Inspection Générale
- Les DRS avec des représentants des équipes des centres d'addictologie
- Le bureau de l'ONUSIDA
- Le bureau de l'UNODC
- Le bureau de l'OMS

Le consultant aura pour mission de réaliser les tâches ci-après :

- A. Analyser la situation et les progrès réalisés dans le cadre du plan en cours, les défis et les obstacles dans l'atteinte des objectifs du plan en cours et des mesures et actions existantes dans le domaine à l'échelle nationale. Cette analyse capitalisera sur les documents d'évaluations et des bilans des réalisations. Elle sera réalisée au moyen d'une revue documentaire, de visites, entretiens et groupes de discussion avec les différents partenaires et bénéficiaires.

- B.** Analyser/Identifier les domaines prioritaires pour le nouveau plan et les cibles de couverture par les activités de prévention et de diagnostic précoce notamment du VIH, VHC et la TB, de réduction des risques, de traitement et de réinsertion sociale. L'analyse devra, intégrer les recommandations et orientations stratégiques dans le domaine de lutte contre les addictions et être en adéquation avec les recommandations et pactes internationaux en matière de droits humains et les principes de l'approche genre.
- C.** Appuyer la préparation et l'animation de l'atelier national de consensus sur les priorités, cibles et stratégies du plan.
- D.** Appuyer l'élaboration du cadre logique du plan stratégique national.
- E.** Préparer la budgétisation du plan.
- F.** Rédiger le document.

IV. LIVRABLES

- ▶ Livrable 1 : Rapport d'évaluation du PSNPPTA 2018-2022.
- ▶ Livrable 2 : Rapport de l'atelier national de consensus sur les priorités du nouveau plan.
- ▶ Livrable 3 : Document sur la vision stratégique nationale et les orientations stratégiques nationales pour la période 2023-2030.
- ▶ Livrable 4 : Document narratif du plan.
- ▶ Livrable 5 : Budget du plan 2023-2030.

V. DUREE ET PERIODE DE LA CONSULTATION

Le consultant sera recruté(e) pour une durée de 30 jours-homme.

VI. COMPETENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

Un Consultant international spécialiste en matière de planification et gestion des programmes de prévention et de PEC des troubles addictifs.

- Très bonne expérience et compétences dans le domaine des programmes de lutte contre les addictions.
- Maîtrise des directives internationales dans les domaines de la prévention et la prise en charge des troubles liés à l'usage des drogues et des comorbidités et de réhabilitation sociale des personnes souffrant de troubles liés à l'usage des drogues.
- Très bonne connaissance et capacités en matière de préparation des plans stratégiques de lutte contre les addictions.

- Très bonne connaissance en matière de VIH, VHC et TB en lien avec les besoins des usagers de drogues injectables notamment.
- Très bonnes connaissances des pratiques de soins en matière d'addictologie et des bonnes pratiques d'interventions en matière de prévention et de réhabilitation et de réinsertion.
- Une bonne connaissance du système national de santé en général et du contexte national en matière d'épidémiologie de l'usage des drogues et de politiques et interventions pour la lutte contre les addictions est souhaitable.

VII. MODALITES DE CONTRACTUALISATION

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention MAR-C-MOH.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

VIII. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 31 Octobre 2022 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou à l'adresse électronique : f.gomri@programmefondsmondial.ma ; en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Assistance technique pour l'évaluation du plan stratégique national de prévention et de PEC des troubles addictifs 2018-2022 et l'élaboration d'un nouveau plan stratégique pour la période 2023-2030.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.